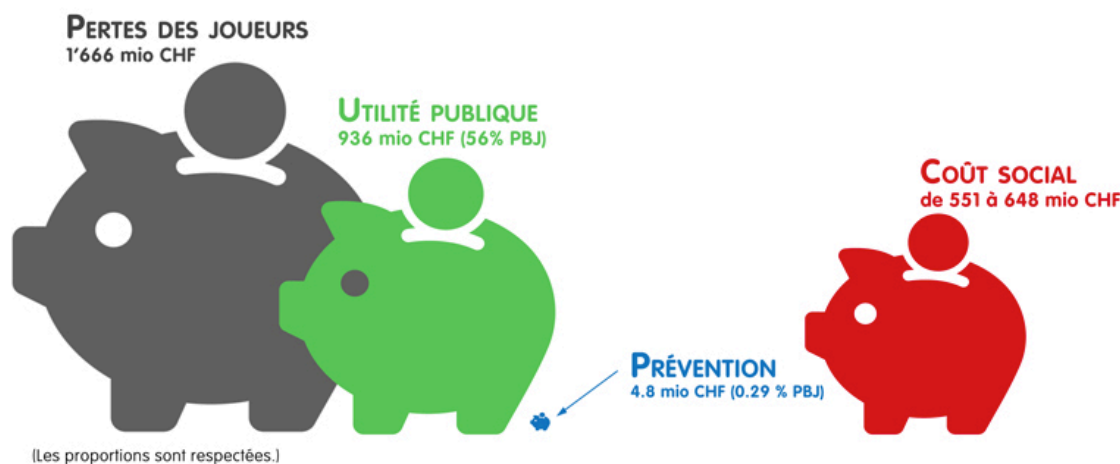


## Les défis de la prévention

La régulation du marché des jeux d'argent n'est pas comme les autres et a toujours provoqué une tension entre les revenus financiers que l'Etat perçoit sur l'activité légale des jeux et la protection des joueurs contre le jeu excessif. Les jeux sont source de revenus, à travers taxes et impôts, mais comportent aussi des coûts liés au jeu pathologique. **Le coût social du jeu excessif a été estimé** par l'Université de Neuchâtel **entre 551 et 648 millions CHF** par an en Suisse<sup>1</sup>. En 2015, ce sont aussi 887 millions CHF qui ont été attribués à l'utilité publique en Suisse (impôts sur les casinos [ASV] + redistributions des bénéfices des loteries), alors que 4,5 millions CHF ont été versés aux cantons pour prévenir et prendre en charge les problèmes de jeux d'argent, c'est bien peu alors que la prévention reste le seul moyen de diminuer le coût social.

### Représentation des revenus des jeux d'argent en Suisse (chiffre 2014)

(Source : GREA)



Dans ce contexte, il faut savoir que le jeu excessif est un sujet tabou, qui reste le plus souvent caché, mais bien réel. Une étude réalisée en Suisse romande a montré qu'une personne sur cinq connaît quelqu'un dans son entourage qui rencontre des problèmes de jeu<sup>2</sup>. Pourtant seuls 2% des joueurs pathologiques ont recours à l'aide existante malgré une offre de prise en charge efficace. Il y a un enjeu majeur en termes de repérage des personnes qui souffrent de jeu excessif, ce travail est complexe dans un environnement où l'offre est omniprésente et en fort développement notamment avec les jeux en ligne. C'est un défi pour l'Etat qui doit réussir à trouver un équilibre entre les revenus du jeu et la protection des joueurs, notamment les personnes précarisées et les jeunes qui représentent des populations à risque.

<sup>1</sup> Jeanrenaud C, Gay M, Kohler D, BESSON J, SIMON O; Le coût social du jeu excessif en Suisse; Institut de recherche économique de l'Université de Neuchâtel, 2012

<sup>2</sup> Arnaud S, Inglin S, & al. Etude romande sur le Jeu, IUMSP, ISPA, 2009

## Les jeux d'argent en ligne

Le jeu d'argent en ligne est aujourd'hui en pleine croissance et des moyens considérables y sont investis de la part des opérateurs. En Suisse, une réglementation de l'offre de jeu d'argent en ligne fait l'objet de la prochaine révision de la loi sur les jeux d'argent débattue actuellement au Parlement. Les risques accrus de ce secteur, par rapport aux jeux terrestres, doivent cependant être pris en compte. Certaines des caractéristiques associées à internet telles que l'immédiateté, la permanence de l'accès au-delà des frontières, la multiplicité des offres, l'évolution des contextes des jeux et la constitution de communautés de joueurs transforment de manière radicale le monde des jeux d'argent.

L'explosion de l'offre actuelle peut être une belle opportunité économique. Elle souligne aussi l'importance d'une réglementation du secteur, et donc une levée de la prohibition actuelle. Une étude récente de l'Observatoire Français des Jeux montre une prévalence de 6.6% de joueurs excessifs sur internet<sup>3</sup>, comparée à une prévalence de 0,9% en ce qui concerne le jeu traditionnel. On observe également en Suisse un facteur de risque sept fois plus important de développer un problème de jeu d'argent si on joue sur internet<sup>4</sup>.

## Les jeux d'argent chez les jeunes

Trois études réalisées auprès de 10'000 jeunes en tout, âgés entre 15 à 19 ans dans les cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel entre 2010 et 2015<sup>5</sup> montrent qu'un tiers des jeunes a déjà joué aux jeux d'argent dans les 12 derniers mois et que **5 à 6% des jeunes** peuvent être considérés comme des joueurs problématiques ou à risque de développer une addiction au jeu. C'est **deux fois plus que chez les adultes**, ce qui est préoccupant. Une étude réalisée en Valais démontre que 35% d'entre eux avaient déjà joué à 15 ans<sup>6</sup>. On apprend qu'un mineur sur cinq joue au moins une fois par semaine et 39% des mineurs interrogés (n=368) ont déjà joué au Tactilo au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête<sup>7</sup>, jeu pourtant interdit aux moins de 18 ans.

---

<sup>3</sup> TOVAR ML, COSTES JM, EROUKMANOFF V, *Les jeux d'argent et de hasard sur Internet en France en 2012*, Saint-Denis-La-Plaine : Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Observatoire des jeux, juin 2013

<sup>4</sup> KOHLER D., *Characteristics of problem gamblers in Switzerland*, 2011

<sup>5</sup> SURIS JC, BARRENSE-DIAS Y, BERCHTOLD A. *La problématique des jeux d'argent chez les adolescents du canton de Fribourg*. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2015.

<sup>6</sup> SCHALBETTER P., *Les jeunes et les jeux d'argent*, Enquête exploratoire de la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies, 2010.

<sup>7</sup> Ibidem